

**RAPPORT MORAL  
AG 2024 FOX-AMPHOUX**

Chaque année au moment de rédiger notre rapport moral, je me pose la question de savoir si le syndicat a bien rempli son rôle. Avons-nous donné satisfaction à nos adhérents pour qu'ils nous restent fidèles. Apparemment oui, puisque leur nombre ne faiblit pas depuis une décennie. Mais n'est-ce pas voir le verre à moitié plein, puisque ce nombre n'augmente pas.

Parmi nos adhérents, il y en a une forte proportion qui se contente de l'apport d'une certaine tranquillité juridique grâce à l'adhésion à notre police d'assurances Responsabilité Civile et ne cherche pas à exploiter leur forêt, soit par conviction, mais souvent par méconnaissance de cette possibilité.

D'autres, ont une forte expérience sylvicole et utilisent les services de professionnels : Experts, Coopérative, CRPF, ASL etc...pour obtenir les meilleurs conseils qui leur permettront une exploitation optimale de leur bois.

Au milieu, il y a une grande partie de nos adhérents qui aimeraient bien pouvoir tirer un petit profit de de leurs actifs boisés, mais qui sont rebutés par les difficultés techniques et environnementales qui rendent l'exploitation déficitaire.

Depuis des décennies, le rôle de notre syndicat a été de renseigner nos adhérents qui rencontraient des problèmes d'ordre juridiques ou administratifs. Pour ce faire, nous avons fait l'effort d'embaucher une secrétaire, ce que beaucoup de confrères nous envie, Soit le secrétariat, soit un administrateur plus qualifié peut donner une réponse satisfaisante à la question posée, soit nous faisons appel aux lumières de FRANSYLVA SERVICES qui met à notre disposition une batterie de collaborateurs, lorsque la question devient trop spécialisée. Madame Alexandra BONNE, qui vous fera un exposé en fin d'AG sur la transmission mais pas que, fait partie de cette équipe de la Fédération.

C'est pour nous une grande satisfaction lorsqu'un adhérent nous remercie pour le service que nous lui avons rendu, mais c'est aussi frustrant de nous en tenir à du renseignement juridico-administratif.

Et si nous pouvions leur prodiguer un soutien technique pour les inciter à exploiter leurs parcelles. Ce serait peut-être un moyen d'approcher d'autres propriétaires non syndiqués, par le biais des chantiers d'exploitation.

Oui, mais pour réaliser ces missions techniques de conseil, il nous faut embaucher du personnel compétent. Or, cela a un coût et nos conseils sont gratuits. Le financement du poste par des subventions paraît illusoire vu la raréfaction des subventionneurs publics. Il ne faut pas compter sur le Département et la Région qui ont quasiment coupé ce type de financement. Pourtant, il doit bien y avoir un moyen pour financer le salaire et les frais d'un ingénieur puisque certain de nos confrères (GARD et Ile de France) ont sauté le pas. Nous sommes en train de nous renseigner auprès d'eux pour connaître leur business plan. Nous pensons toutefois, que ce type d'activité doit dépasser le cadre du département et être portée par l'Union Régionale.

Avons-nous rempli notre rôle en matière d'information. Nous avons grâce à la Fédération, un flux permanent d'informations relatives à la forêt et à la ruralité, qu'elles soient juridiques techniques, financières, administratives, qui nous permet d'en faire profiter nos adhérents ayant une adresse mail.

Pour améliorer notre communication à la fois interne et externe, nous venons de créer au sein du conseil d'administration une équipe de communication qui a pris son rôle très à cœur.

En revanche, sur le plan de la formation, troisième volet de nos missions, nous sommes totalement absents. Le système FOGEFOR ne fonctionne plus en PACA depuis très longtemps faute de combattants. En effet, cette formation est destinée à des régions de production où le bois d'œuvre a une valeur.

Chez nous, les stages sont chers et chronophages pour des propriétaires qui n'ont pas un revenu de la vente de leur bois à l'énergie ou l'industrie.

Un moyen de remplir cette mission pourrait incomber à ce fameux collaborateur qui raccrocherait nos adhérents aux formations de terrain très intéressantes qu'organise le CNPF sur différentes essences ou techniques culturelles.

Le volet « défense » de nos missions est assuré par l'ensemble de notre conseil d'administration, à qui je veux rendre hommage pour sa grande implication et disponibilité en participant à une foultitude de réunions auxquelles nous sommes invités. Nous essayons d'être présent partout pour que la voix du syndicalisme puisse être entendue au même titre que celle de l'Administration et des associations de tous bords. Je vous détaillerai notre présence dans le rapport d'activité.

Je voudrais dans ce rapport moral mettre l'accent sur des événements qui concernent au premier chef les forestiers qui sont enfin reconnus comme des acteurs économiques à part entière, dégagés de la tutelle parfois étouffante du monde agricole.

L'année dernière, j'avais signalé dans mon rapport qu'il y avait une lutte de pouvoir entre nos ministères de tutelle, le MASA et l'Environnement. Il semblerait qu'un « modus vivendi » ait été trouvé entre ces deux ministères, permettant d'autoriser l'exploitation forestière « industrielle », seule rentable, tout en respectant de manière plus souple un certain nombre de principes liés à la protection de la biodiversité. Ce n'est pas encore gagné mais c'est plus acceptable pour les ETF. L'avenir nous dira si cela se confirme.

Autre point majeur dans la reconnaissance par les pouvoirs publics de l'importance de la forêt dans notre système économique et sociétal, la création d'une délégation interministérielle (équivalent d'un secrétariat d'état) à la forêt et à l'usage du bois. Les trois ministères reliés par cette délégation sont celui de l'Economie, de l'Agriculture et de l'Environnement. Si cette délégation n'est pas qu'un « enfumage », elle devrait permettre d'améliorer notre balance commerciale très déficitaire pour l'un des pays les plus boisés d'Europe. Le choix du délégué nous paraît pour une fois très pertinent puisqu'on n'est pas allé chercher un énarque en mal de poste mais Jean Michel SERVENT, un syndicaliste forestier dont la dernière présidence était celle de la filière nationale « FRANCE BOIS FORET ».

Nous lui souhaitons une pleine réussite pour la réalisation de la feuille de route bien garnie, que lui a concoctée notre Premier ministre.